

### PANNEAU PROTECTION OCULAIRE OPAQUE OBLIGATOIRE - M007 Référence : 03899



#### RESUME

Pictogramme port des lunettes opaques obligatoire en PVC, aluminium ou autocollant. Disponible en 5 dimensions différentes de diamètre 100 à 420 mm.

#### Les points forts :

- Pictogramme M007 normé ISO 7010
- Signal d'obligation rond avec pictogramme blanc sur fond bleu
- Grand format visible de loin

Retrouvez également le [pictogramme port des lunettes de protection obligatoire](#) rappelant l'obligation de porter des lunettes de protection.



#### DECLINAISONS

Dimension	Matière
ø 100 mm	Panneau PVC
ø 150 mm	Panneau PVC
ø 200 mm	Panneau PVC
ø 320 mm	Panneau PVC
ø 420 mm	Panneau PVC
ø 100 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 150 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 200 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 320 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 420 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 100 mm	Autocollant
ø 150 mm	Autocollant
ø 200 mm	Autocollant
ø 320 mm	Autocollant

ø 420 mm	Autocollant
ø 100 mm	Aluminium
ø 150 mm	Aluminium
ø 200 mm	Aluminium
ø 320 mm	Aluminium
ø 420 mm	Aluminium

## DESCRIPTION

### Pictogramme Protection oculaire opaque obligatoire normé

Préservez les yeux de vos collaborateurs des rayonnements infrarouge et ultraviolet nocifs en affichant l'obligation de porter des lunettes de protection opaques adéquates.

Pour cela, choisissez un [panneau de sécurité](#) comportant un pictogramme conforme à la norme ISO 7010. Le respect de cette norme garantit la compréhension rapide de l'obligation communiquée et participe ainsi à réduire les risques de blessures et d'accidents du travail.

### Caractéristiques du panneau Protection oculaire opaque

#### Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d'un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l'intérieur et à l'extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués). Résistant au feu : M1 combustible non inflammable.
- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l'abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces

comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Résistance au feu M1.

Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).

- Aluminium : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques et aux intempéries.

### Dimensions

- ø 100 mm
- ø 150 mm
- ø 200 mm
- ø 320 mm
- ø 420 mm

Panneau d'obligation avec pictogramme M007 conforme à la norme NF EN ISO 7010 représentant une tête portant des lunettes de sécurité opaques.

### Conditions d'utilisation

Usage intérieur très long terme et extérieur.

- Autocollant : À appliquer sur une surface lisse, propre, dépoluée, dégraissée et sèche. Température d'application : + 5°C.
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.
- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.
- Aluminium : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.

Retrouvez tous les [équipements de protection des yeux](#).